

# COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL

[PV du CTPM du 16 novembre 2006](#)

Point 1. Projet de décret portant délégation, pour certains corps de fonctionnaires, d'actes de gestion au profit du Président de la Bibliothèque nationale de France (pour avis) et projet d'arrêté portant délégation de pouvoir en matière de gestion des personnels des corps de catégorie A, B et C au Président de la Bibliothèque nationale de France (pour information)

Point n° 2 – Plan de résorption de la précarité à l'INRAP : point d'étape (pour information)

Point n° 3 – Projet de décret fixant les modalités du transfert définitif aux régions des services régionaux de l'Inventaire du ministère de la culture et de la communication (pour avis)

Point n°4 : Projet de décret modifiant le décret n°95-462 du 26 avril 1995 portant statut du Centre des monuments nationaux (pour avis)

Point 6 . Questions diverses. Dotations d'habillement. Mécénat.